

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'ADMISSION DES
ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX DU 09 OCTOBRE 2025**

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 4 et 6 de l'arrêté du 31 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

Sont déclarés admis en Voie directe pour la rentrée d'octobre 2025, par ordre de mérite, sur le site d'isle :

BOJAGO Delphine
LABARRE Valérie

Sont déclarés admis en situation d'emploi pour la rentrée d'octobre 2025, sur le site d'isle

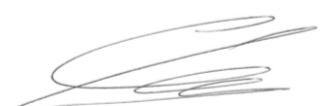
DUVILLIERS Juliette

Isle, le 09 octobre 2025

La Directrice Générale


Catherine LOUBRIAT

Le responsable de Pôle de l'accompagnement


Ludovic GERMANEAU

